

L'Ulmeusien

N° 51 - MARS 2005

EDITO

LE LOGEMENT EN CRISE

Les familles à la recherche de logements ne cessent de croître et la région de Compiègne n'échappe pas à cette crise. Plus de 1000 demandes sont actuellement recensées (plus près de 2000) sur le compiégnais. Nous avons déjà connu une telle inflation de la demande il y a un peu plus de dix ans mais à l'époque les projets de construction laissaient entrevoir des solutions à moyen terme. Aujourd'hui nous n'avons pas la même visibilité, nous avons le sentiment que la situation est bloquée, et malgré la mise en place de dispositifs gouvernementaux nous ne voyons pas d'issue à cette situation de crise.

Un facteur essentiel à cette difficulté est le manque important de foncier c'est à dire de terrains pour construire. Il est vrai que les communes ne marquent pas une volonté réelle pour affronter cette problématique. Soit elles n'ont pas complètement perçu la pression de la demande de logement. Soit elles considèrent que ce n'est pas leur problème. Il n'y a pas dans ce domaine, comme dans bien d'autres, malheureusement de politique concertée dans un espace géographique suffisant tel qu'un bassin d'emploi. Aussi, ceux qui ont conscience de cette situation, affichent beaucoup de prudence, pour ne pas se substituer à la défaillance des autres (ce qui est notre cas).

Le parcours résidentiel bloqué.

Nous avons presque tous commencé par être locataire avant de devenir propriétaire. Aujourd'hui nous ne voyons pas comment un jeune ménage, même travaillant à deux avec un revenu moyen pourrait accéder à la propriété. Les prix des maisons ces dix dernières années ont été multipliés par deux et celui des terrains par trois voire quatre quelques fois. Tant mieux pour les propriétaires fonciers qui m'ont fait confiance depuis 28 ans et qui dans cette affaire ont le juste retour des efforts qu'ils ont fait dans l'aliénation de leur

pour l'aménagement de la commune.

Je suis ravi enfin pour les familles qui à peine le certificat d'achèvement de leur maison signé, peuvent constater une plus value de leur maison de l'ordre de 20 %.

La confiance dans notre commune conduit des investisseurs privés à s'engager sans hésitation à risquer leurs capitaux et/ou leur travail dans la construction de logements locatifs. Nous devons nous réjouir de disposer d'une offre diversifiée de logements locatifs (locatifs privés, locatifs dits sociaux). Ceci, d'autant plus, qu'en majorité les investisseurs privés font du bon travail, les constructions toutes de qualité et des réhabilitations remarquables. Nous sommes heureusement à des millénaires des marchands de sommeil qui sévissent trop fréquemment dans le sud de l'Oise.

Malgré ce constat plutôt réjouissant nous connaissons aussi, certes dans une moindre mesure, cette crise du logement. En ne s'intéressant qu'aux habitants de notre commune, nous constatons sans peine que les familles actuellement en locatifs (privé ou public) sur Le MEUX ayant un projet d'accession à la propriété ne peuvent plus le réaliser (très peu de terrain et trop cher). De ce fait ils ne libèrent pas les logements locatifs qu'ils occupent. Les jeunes ménages voyant poindre un enfant ne peuvent pas passer du 2 pièces au 3 ou 4 pièces et très naturellement par conséquence, ceux qui débutent dans leur vie d'adulte et souhaiteraient habiter dans la commune qui les a vu grandir, se contentent de solution précaire souvent dans la ville proche, dans l'attente qu'une solution satisfaisante s'offre à eux.

En restant égoïstement dans notre commune, à défaut de stratégie intercommunale concertée, nous avons entrepris une réflexion pour répondre le plus strictement possible aux préoccupations de nos habitants, de leurs parents ou de leurs enfants. Nous réfléchissons pour débloquer la situation du parcours résidentiel sur LE MEUX, car si nous devons accroître

... / ...

notre population cela ne peut être que très modestement. L'axe principal serait de donner la possibilité à des familles de LE MEUX, d'accéder à la propriété, par l'intervention de la collectivité, dans un système d'accession aidé ou maîtrisé ainsi que d'offrir une dizaine de logements locatifs supplémentaires (en 3 ou 4 pièces). Enfin de réfléchir sur le logement des personnes âgées qui ne souhaitent plus rester isolées, dans une maison devenue trop grande pour elles.

La clef du succès de cette démarche indépendamment de maîtriser du foncier, est de cerner au mieux les demandes communales correspondant à ce projet. Juridiquement nous avons les moyens d'assurer la maîtrise de cette démarche. A cette fin au delà de ceux qui se sont déjà spontanément manifestés, il est souhaitable que les habitants de notre commune, leurs enfants ou leurs parents, qui souhaiteraient construire ou trouver un logement locatif répondant aux objectifs cités précédemment se fassent connaître en m'adressant un courrier d'intention sommaire. Je les recevrais ensuite en Mairie suivant l'avancement de nos réflexions et projets.

Bien à vous
ROBERT TERNACLE

INFORMATIONS MUNICIPALES

CHAPEAU LES JEUNES !

Cinq jeunes au parcours exemplaire ont été félicités et récompensés le samedi 15 janvier 2005 par MR TERNACLE en présence des membres du Conseil municipal, des présidents d'associations, de leurs parents et de la presse locale. En 2004, Marlène GARNIER et Julie CREDOU, élèves du Lycée Charles de Gaulle ont obtenu leur BAC scientifique avec mention très bien.

Les sœurs CARNUS, ont brillé par leurs exploits sportifs : Caroline est revenue de la Coupe de France de Kung-Fu avec la médaille d'Or au sabre et avec la médaille d'argent à mains nues. Léonore, quant à elle, a obtenu la médaille d'Or à l'Open de France de Kung-Fu. Enfin, Kévin Bagayoko a été félicité pour son titre de Vice champion de France de Judo.

.../...

Cette cérémonie s'inscrit dans la continuité de la politique municipale en faveur des jeunes. Après avoir investi dans plusieurs équipements et embauché un animateur mis à la disposition des jeunes, la commune a souhaité mettre en avant ceux et celles qui, dans leur domaine, aussi différents soient-ils, se sont faits tout particulièrement remarquer. Leur réussite doit servir d'exemple et attirer les autres vers le succès dans un bourg où plus de 30% des habitants ont moins de 20 ans.

Nous souhaitons renouveler cette cérémonie chaque année. Aussi, nous vous invitons à faire connaître, en Mairie, les jeunes qui, selon vous, méritent que nous leur tirions un coup de chapeau.

~~~~~

### DEMARCHAGE

Vous êtes souvent démarché par des sociétés commerciales ou vendeurs en tout genre soit directement à votre domicile soit par téléphone. Certaines fois ceux ci vous disent que c'est en plein accord avec la Mairie. **Sachez que c'est faux.**

Nous vous informons que la Mairie ne délivre aucune autorisation de démarchage. Aucune entreprise ne peut se prévaloir d'un tel accord ou se dire recommandé par elle.

Le moyen simple de confondre votre interlocuteur est de lui demander de vous présenter la lettre accréditive signée par le Maire ou un Adjoint délégué. **soyez prudent.**

~~~~~

CONCOURS DES MAISONS ET TROTTOIRS FLEURIS

Vous avez été nombreux à suggérer un passage des jury plus tôt dans la saison. Cette année, le jury se réunira et visitera le village vers le 15 juin. Nous souhaitons que de plus en plus d'Ulmeusiens entrent en compétition pour un village encore plus fleuri.

EXPOSITION ARTISANALE

ASSOCIATION ATELIER BAMBI

A l'occasion de la fête des mères, l'atelier BAMBI et la Commune du Meux, organisent une exposition vente artisanale, a la salle des fête YVON DUPAIN. Vous pourrez voir des bijoux, des peintures, du bois tourné etc... Une vingtaine d'exposants vous attendront.

Ouvert de 10 heures à 18 heures
Tombola, restauration, buvette, et bonne humeur venez nombreux

22 MAI 2005



SAISIR LE JUGE DE PROXIMITÉ

Pour trancher les petits litiges de la vie quotidienne

La justice est dotée depuis octobre dernier de nouveaux juges :

LES JUGES DE PROXIMITÉ.

Recrutés pour 7 ans non renouvelables, ils ont pour mission de trancher des litiges qui relevaient des tribunaux d'instance, en conciliant les parties.

• SA MISSION

Le juge de proximité intervient :

• En matière civile: petits litiges du quotidien dont les enjeux sont inférieurs à 1500 €, conflits entre voisin, relation propriétaire/locataire, travaux ou produits défectueux fournis par des artisans ou commerçants etc...

• En matière pénale : il est chargé des infractions concernant les violences légères, tapages nocturnes, mauvais traitements à animal etc ... certaines infractions relevant des contraventions de code de la route (inférieures à 750 € d'amende) etc... Il peut valider des stages, les travaux d'intérêt général. Pour les mineurs, il peut prononcer des mesures telles que admonestation ou petite amende.

.../...

• LA DÉMARCHÉ

EN MATIÈRE CIVILE : vous pouvez saisir le juge de proximité, soit :

par simple déclaration du greffe par lettre recommandée ;

par assignation d'huissier qui se chargera de la procédure ;

Mais toujours en s'adressant à la juridiction de proximité dans le ressort de laquelle votre adversaire à son domicile.

EN MATIÈRE PÉNALE : une plainte doit être déposée obligatoirement auprès de la gendarmerie qui fera suivre la procédure auprès du Procureur de la République qui alors appréciera la suite à donner à l'affaire.

• MODALITÉ DE LA PROCÉDURE

Une fois la requête enregistrée, les deux adversaires sont convoqués pour une audience contradictoire.

Le juge de proximité ayant entendu les versions de chacune des parties tente de trouver une solution amiable au conflit qui, si elle est retenue, sera actée dans le jugement et s'imposera aux parties .

A défaut de conciliation, le juge de proximité renvoie l'affaire devant le juge d'instance.

Il ne peut être fait appel d'une décision du juge de proximité. Le seul recours est le pourvoi en cassation (long et onéreux).



L'ÉGLISE SAINT MARTIN DU MEUX

L'église Saint-Martin est, comme bien souvent, le monument le plus ancien de la commune, bien qu'elle ait connu au cours des âges de nombreux remaniements. Dépendant du doyenné de Coudun, diocèse de Beauvais, la cure était conférée par le prieur d'Elincourt-Sainte-Marguerite. L'édifice remonte au milieu du XII^e siècle pour sa nef qui a été reconstruite à la fin du XIX^e siècle en style néo-gothique par Henri Bernard, architecte à Compiègne, le modèle du chœur, le testament du donataire en 1877 étant explicite à ce sujet puisqu'il désirait que l'architecture soit « en harmonie parfaite avec le chœur actuel pour faire un monument complet et semblable dans toutes

.../...

ses parties» ❶ .Il en reste **le portail occidental roman** ❷ composé de trois voussures en plein cintre reposant sur de petites colonnettes par le biais de chapiteaux à feuilles plates. Le transept, saillant à l'origine, comme le chœur et le puissant clocher qui lui est accolé du côté sud, datent eux du XVI^e siècle et sont de style flamboyant.

A l'intérieur, la nef aveugle dans le vaisseau central - l'éclairage venant des fenêtres des bas côtés - est aujourd'hui entièrement voûtée, avec des piliers ondulants dans lesquels pénètrent les moulures prismatiques des nervures et des doubleaux.❸ **Le chœur**, dont l'abside polygonale est éclairée par de vastes fenêtres à double lancettes aux remplages flamboyants, est lui aussi voûté avec des clefs armoriées.

Des **vitraux** du XVI^e siècle (classés « Monuments Historiques » en 1913), il ne reste aujourd'hui que quelques fragments dans les soufflets du tympan de trois fenêtres :

- **baie 1** : un ange tenant des armoiries.
- **baie 2** : une charité de saint Martin ❹
- **baie 4** : une Crucifixion

Selon une tradition locale, l'abbé Deligny aurait réalisé trois vitraux aux fenêtres du chevet, dont on ignore l'iconographie, il n'en reste aucune trace.

Egalement classés « Monuments Historiques » en 1913, les fonts baptismaux, dont la base remonte au XII^e siècle et le vasque au XV^e ainsi qu'un chapiteau du XIII^e siècle servant de bénitier.

A noter encore une copie du XIX^e siècle de la « Descente de croix » de Philippe de Champagne ; la chaire et le banc-d'œuvre néo-gothique de grande qualité ; les peintures murales du XIX^e siècle dans le chœur, et à l'extérieur, au sud du chevet, un beau graffito représentant un cheval.

En revanche ont disparu la grille du XVIII^e siècle, le mausolée de Jean Rouville, où l'on trouvait dans un enfeu, **un priant représentant ce seigneur**, et une pierre funéraire gravée en marbre, à sa mémoire, qui a été démontée dans l'église et cassée.

Philippe Bonnet-Laborderie
François Callais

❶ Donation à la municipalité Mme HAUET, institutrice sans enfant, avec l'accord de son mari, d'une somme d'environ 40124F pour refaire la nef quand on le pourra. La reconstruction a coûté un peu plus de 46898F Avec un « secours » de 5000F du Ministère des Cultes, pour une fin des travaux en avril 1895. La nef avait été plusieurs fois réparée (en 1817, en 1843, en 1868), mais était restée vétuste et en médiocre état juque là (cf.AD.O.2 Op 9067).

❷ Avait-il un tympan à l'origine, comme on le voit sur le dessin de Léré en 1817 ?

❸ la croisée du transept, intégrée dans la nef nouvelle, constitue la quatrième travée de celle-ci, à l'extrémité est.

❹ l'autre « Charité de saint Martin », réalisée en 1901 par la maison Bulteau-Coulet de Noyon dans la baie O, est très quelconque (vitrail de type Saint-Sulpice peint sur deux lancettes).

❺ Cette statue, dont il reste le corps, la tête et des fragments des deux mains, se trouvait dans une ferme du village. Qu'est-elle devenue ? Elle est proche du priant de Jean Bardeau († en 1632) à Nogent-sur-Oise ou plus encore de celui de Charles du Royer(† 1643) à Crévecoeur-le-Petit. Cf.Pierrette Bonnet-Laborderie « les tombeaux à priants, encore existant dans l'Oise »,Bull. n°7, du GEMOB.

Extrait du livre Entre rivières et forêts, la communauté compiégnnoise. De Philippe Bonnet-Laborderie - François Callais - AJ-M Bernard - Préface de Michel Woimant.

Éditeur : GEMOB

En vente actuellement en librairie dans la région de Compiègne.

ETAT CIVIL

« BIENVENUE »

MORGAN MARIETTE - 07/01/2005

LOUISE MASSE - 15/01/2005

EDWIGE BASTIAT - 27/01/2005

CARLA EVRARD - 27/02/2005

« ILS NOUS ONT QUITTÉS »

ASSOCIATIONS

LE MEUX PÉTANQUE

CA Y EST !!!

C'EST REPARTI !!!

Depuis le 1er janvier 2005, le club de pétanque LE MEUX a redémarré son activité grâce au soutien de la municipalité et de son Maire, M TERNACLE. Christophe SPAULT, le nouveau président, et toute son équipe sont pleins d'ambitions pour mettre en lumière ce véritable sport qui allie concentration, précision et stratégie.

Jeune ou moins jeune, débutant ou joueur confirmé, chacun aura sa place dans notre association. Venez donc rejoindre, dès maintenant, les 55 licenciés qui la composent actuellement.

Nous rejoindre, c'est aussi adhérer aux valeurs du club à savoir l'esprit d'équipe, la convivialité, le respect des adversaires, faire de son mieux dans chaque compétition.

Dès la fin mars, nous vous proposons de venir parmi nous, tous les mardis soirs de 17h à 20h pour disputer des parties endiablées.

La cotisation 2005 s'élève à 30 euros pour les adultes, celle-ci comprenant la licence, l'accès à toutes les compétitions départementales et régionales, l'entraînement au boulodrome de Compiègne, l'assurance responsabilité civile.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner à la Mairie ou, au 06 67 12 34 35 ou sur notre page internet www.quintaisport.fr/lemeuxpetanque.

MAINTENANT À VOUS DE JOUER !!!!

SINCÈRES SALUTATIONS
CHRISTOPHE SPAULT ET SON BUREAU

TENNIS

AVANT LES CHAMPIONNATS : réunion le 1er avril à 18h pour les équipes au club house. Le tournoi interne commence en avril avec la finale le samedi 25 juin et barbecue le midi. Le tournoi est gratuit et réservé aux licenciés.

Vous pouvez encore vous inscrire comme licencié avec une ristourne sur votre cotisation. 57 euros pour un adulte à partir du 1er avril 2005.

~~~~~

## LES SITES INTERNET DES ASSOCIATIONS

### TENNIS CLUB :

<http://www.club.fft.fr/ctlemeux/>

### LE MEUX PETANQUE :

<http://www.quintaisport.fr/lemeuxpetanque/index.php>

Présidentes, Présidents vous pouvez nous faire parvenir les adresses de vos sites nous les annoncerons prochainement.



## JUDO CLUB LE MEUX

Nous vous rappelons que vous pouvez rejoindre les judokas sur les tatamis.

Renseignements : salle des arts martiaux  
Tel : 03 44 91 17 36

| MISE EN FORME                                |                                                                                                        | JEUDI | 19H00 à 20H00 |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------|
| <b>A<br/>D<br/>U<br/>L<br/>T<br/>E<br/>S</b> | <b>Qi gong</b> : exercices de gymnastique traditionnelle chinoise (amaigrissement, anti-stress, santé) |       |               |
|                                              | <b>Shiatsu</b> : méthode de thérapie manuelle chinoise                                                 |       |               |
|                                              | <b>Stretching</b> : méthode d'étirement statique d'un groupe de muscles déterminé                      |       |               |
|                                              | <b>Taiso</b> : exercices de gymnastique souple, en vue d'amener le pratiquant à l'étude du judo        |       |               |

| JUDO                |                                                                                 | JOUR            | HEURE                |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------|
| <b>6-9 ans</b>      | Initiations techniques, randoris                                                | <b>MARDI</b>    | <b>17H30 à 18H30</b> |
| <b>10-13 ans</b>    | Techniques, randoris                                                            | <b>MARDI</b>    | <b>18H30 à 19H30</b> |
| <b>Adultes</b>      | Techniques, randoris, katas, Gonosen no kata, Nagé no kata, Katamé no kata      | <b>MARDI</b>    | <b>19H30 à 21H00</b> |
| <b>4-6 ans</b>      | Découverte du Judo, jeux                                                        | <b>MERCREDI</b> | <b>10H30 à 11H30</b> |
| <b>Ados-Adultes</b> | Jujitsu : réponses aux 20 attaques imposées, katas (goshin, jitsu, kiméno kata) | <b>VENREDI</b>  | <b>19H00 à 20H30</b> |



## APEEM

LE **LOTO** du 22 janvier a fait salle comble, nous remercions les participants à la réussite de cette soirée.

Le **carnaval aura lieu le 3 avril**, le cortège des enfants déguisés sur le thème du jardin, sillonnera les rues de village, précédé de la fanfare de VENETTE, et suivi de l'embranchement de « Monsieur Carnaval » Un goûter et un spectacle « le bonbon fou du professeur ouf » seront offerts par l'APEEM pour clôturer cet après-midi.

La kermesse est prévue le samedi 18 juin comme chaque année, nous avons besoin de lots. Nous comptons sur votre générosité et votre participation à la tenue d'un stand.

Une réunion de préparation aura lieu le samedi 21 mai à 9h15 à la maison des associations I au 1 étage.

A bientôt,

le bureau.



## LE FOOTBALL CLUB DE LE MEUX

Organise le 30 avril 2005 à la salle **Yvon Dupain** son Loto annuel

Ouverture des portes à 18 heures.

Organise aussi

le 11 juin 2005 le tournoi débutants et poussins (toute la journée).

Le 12 juin 2005 le tournoi 13 ans (toute la journée).

Le 26 juin 2005 le tournoi senior (toute la journée).

## **ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

L'association organise durant les vacances de  
Pâques un centre de loisirs.

Elle accueillera vos enfants de plus de 4 ans à moins  
de 12 ans.

**Du 11 au 22 avril**

Les horaires: accueil et départ échelonnés  
Le matin : 08h45 à 9h30 et de 11h45 à 12h  
L'après-midi : 13h30 à 14h et de 17h30 à 18h

Nous fêtons l'année JULES VERNE.  
Voyages extraordinaires  
Venez dans les mondes réels et fictifs  
Découvrir :

**Les sports** : badminton - basket-ball - randonnée -  
escalade...

**La nature** : initiation à l'environnement...

**Les grands jeux** : chasse à l'homme - chasse au  
trésor - jeu de l'oie - cluéo

**Les activités manuelles** : construction - dessin-  
peinture - modelage...

### **LE CENTRE DE LOISIRS DE FEVRIER**

C'est : 40 jeunes qui ont participé aux activités sui-  
vantes

- \* initiation escalade \* piscine \* patinoire
- \* cinéma\* construction \* décoration \* médiathèque
- \* jeux (petit - moyens - grands )
- \* défilé avec le char du tour du monde .

~~~~~

CINE RURAL : POLLUX

Mercredi 13 avril à 10 heures

SALLE DES FETES YVON DUPAIN

~~~~~

### **RECHERCHE**

Le centre de loisirs recherche des chutes de tissu, de  
laine, des petits pots de bébé avec les couvercles, des  
boutons, des boîtes à camembert en bois, des petites  
planchettes de bois, des baguettes de bois.

Des matériaux divers pour le bricolage avec les en-  
fants.

Renseignements : 03.44.91.17.49

Merci d'avance pour vos dons.

## **LA 21 ÈME BROCANTE DU MEUX**

**SE DEROULERA LE**

**DIMANCHE 8 MAI 2005**

### **INSCRIPTIONS :**

**A la maison des associations 2  
1er étage**

*Lundi 11, 18 et 25 avril de 17h à 19h*

*Mardi 12, 19 et 26 avril de 17h à 19h*

*Mercredi 13, 20 et 27 avril de 17h à 19h*

*Jeudi 14, 21, et 28 avril de 17h à 19h*

*Vendredi 15, 22 et 29 avril de 17h à 19h*

*Samedi 9, 16, 23 et 30 avril de 9h à 12h*

### **TARIF**

POUR LES PARTICULIERS

**3.50 € le mètre**

POUR LES PROFESSIONNELS

**5.00 € le mètre**

### **FORMALITES**

Pièce d'identité et liste des objets  
mis en vente.

***Les bénévoles pour cette journée  
sont les bienvenus !***

### **RENSEIGNEMENTS**

**: 03.44.91.17.49**

# VIE PRATIQUE

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| Mme BERTRAND    | 03.44.41.53.42. |
| Mme BONNEAU     | 03.44.91.22.97. |
| Mme BORDREZ     | 03.44.91.15.14. |
| Mme CHARPENTIER | 03.44.41.53.77. |
| Mme CREDOU      | 03.44.41.50.98. |
| Mme DELATTRE    | 03.44.91.12.46. |
| Mme GAILLARD    | 03.44.83.75.16. |
| Mme GUILLOU     | 03.44.91.20.91  |
| Mme GOBEAUT     | 03.44.91.09.19. |
| Mme GRONEK      | 03.44.41.59.21. |
| Mme KLEIN       | 03.44.91.14.60  |
| Mme GUILLOU     | 03.44.91.18.87. |
| Mme LEFEVRE     | 03.44.91.20.04. |
| Mme MOREAU      | 03.44.41.57.01. |
| Mme MOULIN      | 03.44.91.02.09. |
| Mme NAVAS       | 03.44.91.21.02. |
| Mme NOEL        | 03.44.91.17.59. |
| Mme PAIN        | 03.44.41.51.27. |
| Mme RICHARD     | 03.44.41.28.25. |
| Mme VICQ        | 03.44.91.08.16. |
| Mlle VAUDIN     | 03.44.91.22.95. |

## BABY SITTING

Pour apparaître dans cette rubrique contacter  
le bureau des Associations.

☎ : 03 44 91 17 49

| NOM - PRENOM      | AGE | TELEPHONE      |
|-------------------|-----|----------------|
| ALLIOT ARMANCE    | 17  | 03 44 91 16 76 |
| BATAILLE AUDREY   | 16  | 03 44 91 17 94 |
| BEDUNEAU JENNYFER | 17  | 03 44 91 24 07 |
| BOUCHER STEPHANIE | 21  | 03 44 91 08 37 |
| BUSUTTIL FANNY    | 17  | 03 44 91 00 49 |
| CARNUS CAROLINE   | 17  | 03 44 91 05 22 |
| CHARTRES JULIENNE | 18  | 03 44 91 12 82 |
| NOEL AMELIE       | 18  | 03 44 91 17 59 |
| PAIN CAROLINE     | 18  | 03 44 41 51 27 |
| PAIN CLAIRE       | 18  | 03 44 41 51 27 |
| PROUVOST CAPUCINE | 15  | 03 44 91 06 90 |

## MÉDIATHÈQUE

### Jours et heures d'ouverture

Le mercredi de 14h à 15h45

## PERMANENCES INFIRMIERES

Thérèse RYCKEBUSCH et Sylvie  
LELONG peuvent être jointes au nu-  
méro suivant :

☎ **03.44.41.53.72.**



## **PERMANENCES**

### **Pharmacies**

Du samedi soir au samedi suivant.

#### **Mars 2005**

26 - CHANOT - LONGUEIL ST-MARIE 03.44.41.17.11

#### **Avril 2005**

02 - CHANOT - LONGUEIL ST-MARIE 03.44.41.17.11

02/09 - BALLIGNY - LANEUVILLEROY  
03.44.51.73.05

09/16 - ROSSIGNOL - VERBERIE  
03.44.38.80.80

16/23 - LEFEVRE - ESTRÉES SAINT-DENIS  
03.44.41.05.30

23/30 DELAVENNE - JAUX  
03.44.37.01.11

30 - SUEUR - REMY  
03.44.42.42.61

#### **Mai 2005**

07 - SUEUR - REMY  
03.44.42.42.61

07/14 - RIZZATO LA CROIX SAINT-OUEN  
03.44.41.50.37

14/21 - DEBOISLAVILLE - GRANDFRENOY  
03.44.41.47.17

21/28 - CULPIN - CHEVRIERES  
03.44.41.69.17

28 - DU CENTRE - ESTREES SAINT-DENIS  
03.44.41.30.07

#### **JUIN 2005**

04 - DU CENTRE - ESTREES SAINT-DENIS  
03.44.41.30.07

04/11 - BALLIGNY - LANEUVILLEROY  
03.44.51.73.05

11/18 - DE LA VALLEE - BETHISY ST-PIERRE  
03.44.39.70.49

18/25 - CAM - SAINT-SAUVEUR  
03.44.40.98.27

## **SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

### **Horaires d'ouverture:**

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi**  
**De 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 18H00**

**Mercredi et Samedi**  
**De 9H00 à 12H00**

**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.**

### **NUMEROS UTILES**

**MAIRIE : 03.44.41.51.11**

**SAMU : 15 - A partir d'une ligne fixe**

**POLICE : 17**

**POMPIERS : 18**

**URGENCE : 112 - A partir d'un portable**

**CENTRE ANTI POISON : 0.825.812.822.**

**GENDARMERIE : 03.44.91.61.17.**

**ALLOTIC : 0 800 100 754**

**Prochaine édition : JUIN 2005**

## **L'Ulmeusien**

Journal municipal de la Commune du Meux

|                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Siège :                       | Mairie du Meux                  |
| Direction :                   | Robert TERNACLE                 |
| Directeur de la publication : | Lionel MANTEAU                  |
| Rédaction :                   | Gérard BOUET<br>Nicole VALENTIN |
| Composition et mise en page : | Sylvie VACHARD                  |

*Nous remercions Mr et Mmes Bolmier, Bouet, Caron, Charpentier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin, Grégoire pour la distribution de ce journal.*